



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
11 octobre 2024

OBJET

FINANCES RESIDENCE
AUTONOMIE : VOTE DU
BUDGET 2025

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 8
votants : 11

DECISION

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 1

Date d'affichage : 28/10/2023

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 24.44

Séance du 18 octobre 2024

Président de séance : Mme Dominique GUILLEUX, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme GUILLEUX, M ANDREZ, M ARNAL, Mme BRACHOTTE, M CASALE, Mme FERNIOT, M LAPOIRE, M KURT

Etaient absents : Mme LE HIR, M DUMONT, Mme BRECHEMIER, Mme CHABRIER, Mme LIME VIEILLE, M MANZONI, Mme POURRET

Secrétaire de séance : M Bernard ANDREZ

Procurations de vote : Mme BRECHEMIER / M LAPOIRE, M DUMONT / Mme GUILLEUX, Mme LIME VIEILLE / M CASALE

Lors de sa séance du 5 septembre 2024, le conseil d'administration a débattu sur les orientations budgétaires 2025 du budget hébergement de la Résidence autonomie Denise Viennet.

A partir de ces orientations, il a été élaboré le projet de budget pour l'exercice 2025 soumis à l'adoption du conseil d'administration du CCAS.

Le conseil d'administration :

- **Adopte le budget primitif du budget hébergement de la Résidence autonomie Denise Viennet pour l'exercice 2025 tel que décrit dans le document annexé et conformément au document joint en annexe :**
 - **Au niveau des groupes fonctionnels pour la section de fonctionnement**
 - **Au niveau du chapitre pour la section investissement.**

Ce budget sera soumis au Département pour validation.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La vice-présidente du CCAS
Dominique GUILLEUX

